

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire des membres du Conseil municipal de Piopolis, tenue au lieu ordinaire des séances, le 11 mai 2015 à 13 h 30; assemblée convoquée par le Maire suppléant Marc Beaulé, pour prendre en considération les sujets suivants :

- 1.0 Démission du conseiller au poste # 6
- 2.0 Période de questions
- 3.0 Levée de la séance

Sont présents :

Monsieur le Maire suppléant, Marc Beaulé, mesdames les conseillères Marie Poissant-Manning et Marie-Claire Thivierge et messieurs les conseillers, Jean-Marc de Raeve et Luc Beaulé.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Karine Bonneau, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Tous ont été convoqués selon la Loi.

---

La séance ayant été régulièrement convoquée par la directrice générale, madame Karine Bonneau et le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Ci-annexé, l'accusé de réception de l'avis de convocation.

**2015-05-147    1.0    Modification et adoption de l'ordre du jour**

Tous étant présents.

Il est proposé par le conseiller Luc Beaulé,  
Appuyé par le conseiller Jean-Marc de Raeve  
Et résolu,

**QUE** le projet d'ordre du jour tel que présenté sur l'avis de convocation soit modifier et adopté tel qu'il est présenté ci-dessous :

***AVIS DE CONVOCATION DE SÉANCE EXTRAORDINAIRE***

À Mesdames :

Marie-Claire Thivierge  
Marie Poissant-Manning

À Messieurs :

Jean-Marc de Raeve  
Luc Beaulé

Mesdames, Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par la soussignée, qu'une séance extraordinaire du Conseil de cette Municipalité est convoquée par Monsieur le Maire suppléant Marc Beaulé, pour être tenue au lieu ordinaire des séances du Conseil, le lundi 11 mai 2015 à 13 h 30 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir :

- 1.0 Financement du café
- 2.0 Pacte rural
- 3.0 Don de la famille Gauthier
- 4.0 Démission du conseiller au poste # 6
- 5.0 Période de questions
- 6.0 Levée de la séance

DONNÉ à Piopolis ce 11<sup>e</sup> jour du mois de mai 2015.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **2.0 Financement du café**

Monsieur le maire suppléant informe les membres du Conseil des frais pour l'ouverture d'un café. Le projet de café à la Maison culturelle sera remis à une année subséquente.

### **3.0 Pacte rural**

Monsieur le maire suppléant informe les membres du Conseil qu'il reste 15 895 \$ au Pacte rural pour la Municipalité. L'appel de projets aura lieu le 1<sup>er</sup> juin et le 1<sup>er</sup> septembre prochain. Une invitation de suggestion de projet est lancée.

2015-05-148

### **4.0 Don de la famille Gauthier**

**ATTENDU QUE** sept héritiers de la succession Laurier Gauthier ont convenu de faire un don de 75 000\$ à la Municipalité de Piopolis pour l'achat de l'édifice Confection Maillot, pour préserver et exposer l'œuvre artistique de leur frère;

**ATTENDU QUE** pour recevoir la dite somme, la Municipalité de Piopolis se doit d'accepter les conditions de l'Entente pour le don ci-jointe;

Il est proposé par la conseillère Marie Poissant-Manning,  
Appuyé par le conseiller Luc Beaulé  
Et résolu,

**QUE** la Municipalité accepte l'Entente pour le don entre la succession Laurier Gauthier avec les conditions qui lui sont exigibles;

**QUE** cette dite Entente pour le don soit signée par le maire suppléant M. Marc Beaulé et par la directrice générale et secrétaire-trésorière Karine Bonneau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **5.0 Démission du conseiller au poste # 6**

La directrice générale et secrétaire-trésorière présente l'avis de démission du conseiller Marc Beaulé qui prend effet immédiatement et avise le Conseil municipal de la vacance au poste de conseiller(ère) # 6.

2015-05-149

### **6.0 Levée de la séance**

Il est proposé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,

**QUE** la séance extraordinaire est levée, il est 14 h 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Karine Bonneau  
Directrice générale et sec.-trésorière

---

Marie Poissant-Manning  
Mairesse suppléante